

Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal N° 17/2025

Création de passages piétons à la Route d'Avenches et à la Route de Morat et amélioration de la signalétique routière

Le 26 octobre 2025, Notre syndic Johann Theux, a présenté aux membres de la commission des finances, représentée par Roland Tacheron, Michaël Krenger, Hans-Jörg Brechbühl, Yves Mischler et Pascal Heim, les détails du préavis N° 17/2025. Nous le remercions pour les explications données et les réponses à nos diverses questions.

La Commission des finances s'est réunie le 30 octobre 2025 pour analyser le préavis municipal objet du présent rapport.

Nous constatons que la majorité des travaux sont nécessaires pour sécuriser divers passages piétonniers.

La commission des finances trouve que toutes les places de parking appartenant à la commune devraient également être marquées et soumises à une contribution.

En ce qui concerne les honoraires d'ingénieur nous trouvons les sommes relativement élevées proportionnellement à la complexité du mandat.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au conseil communal d'accepter les 8 points du préavis municipal N° 17/2025 comme présentés.

Faoug, le 7 novembre 2025

Au nom de la Commission des finances

Hans-Jörg Brechbühl



Yves Mischler



Roland Tacheron



Michaël Krenger



Pascal Heim